

Comment faut-il mettre en œuvre l'initiative « contre l'immigration de masse » ? Réponse de l'économie suisse

Ces derniers temps, les milieux politiques et les médias se tournent souvent vers l'économie pour lui demander comment elle voit la mise en œuvre de l'initiative « contre l'immigration de masse » et dans quelle direction la politique européenne doit évoluer. La réponse se trouve dans le modèle présenté : il faut une solution axée sur trois piliers. Le premier pilier est une clause de protection, qui maîtrise l'immigration – et satisfait ainsi les exigences du nouvel article constitutionnel – tout en étant euro-compatible. Le deuxième, ce sont des mesures destinées à l'économie afin qu'elle mobilise mieux la main-d'œuvre indigène. Et le troisième pilier prévoit une croissance zéro des emplois dans le secteur public. Ce modèle agit sur les deux fronts : celui de l'offre et celui de la demande de main-d'œuvre.

Pour que les trois piliers proposés soient efficaces, il faut que les milieux politiques et économiques joignent leurs forces. Et il faut bien entendu également l'accord de l'Union européenne (UE).

« La clause de protection pourrait être la solution pour la mise en œuvre de l'initiative « contre l'immigration de masse » vis-à-vis de l'UE, mais les discussions seront difficiles », a déclaré Martin Schulz, président du Parlement européen, selon le correspondant à Bruxelles de la télévision suisse. Cette approche a donc des chances de réussir, même si celles-ci sont difficiles à évaluer à l'heure actuelle. Pourquoi l'UE est-elle un partenaire important dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative « contre l'immigration de masse » ? Parce que la nouvelle norme constitutionnelle demande la prise en considération des intérêts économiques lors de la fixation des contingents. De ce fait, la mise en œuvre de celle-ci doit être euro-compatible. En effet, une application de l'initiative qui mettrait en jeu les accords bilatéraux et saperait l'accès au marché européen nuirait considérablement à l'économie. Les discussions avec l'UE relatives à une clause de protection seront difficiles et exigeantes pour les deux parties. Le jeu en vaut cependant la chandelle, au vu du succès économique et politique remporté par la voie bilatérale.